

LE SAVIEZ-VOUS ?



A INGRANNES

Ingrannes est traversée par la voie romaine de Sens à Orléans, encore appelée chemin de César.

En 1118, 12 moines fondent une abbaye cistercienne : la Cour-Dieu. Il ne reste, aujourd'hui, que les ruines de l'abbaye et une salle voutée du monastère. Elle se visite uniquement lors des journées du patrimoine.



B L'ARBORETUM DES GRANDES BRUYÈRES

Ce parc de 14 hectares est dédié à la biodiversité mondiale, où près de 7000 arbres ont été plantés. Certaines espèces sont devenues rares, voire disparues dans leur pays d'origine.

Entretenu sans l'utilisation de produits chimiques, ce parc écologique est classé « Jardin Remarquable » en 2004 et offre un cadre propice à la détente au cœur de la nature.



C CHÂTEAU DE CENTIMAISONS

Cet ancien château fortifié est entouré de douves en eau. On y accède par un pont dormant de pierre, donnant accès à une porte protégée par deux murs qui ont gardé les traces d'anciennes meurtrières. Cette propriété privée ne se visite pas.



D ORATOIRE SAINT-MAMMÈS À SEICHEBRIÈRES

Saint Mammès était le patron des pâtres. Les vertus bienfaisantes de cette fontaine étaient connues dès l'époque celtique, son eau était réputée pour guérir les maux de ventre.

Pour plus d'informations et d'itinéraires scannez le QR Code ou rendez-vous sur notre site internet.

www.cc-loges.fr/les-loges-en-randos



Poursuivez votre découverte du territoire avec ces itinéraires à proximité.



CHARTRE DU RANDONNEUR

Je n'allume pas de feu.
Je ne dérange pas la nature.
Je garde mes déchets.
Je respecte les propriétés privées en restant sur le chemin.
En période de chasse, je porte une tenue voyante.
Consulter la charte du promeneur ONF



NUMÉROS D'URGENCE

18 Pompiers
15 Samu
17 Police secours
112 N° d'appel d'urgence européen

Pour votre sécurité, restez vigilants durant votre randonnée



Contact : OTI Val de Loire et Forêt d'Orléans
3 place Aristide Briand 45 110 Châteauneuf-sur-Loire
02.38.58.44.79 www.valde Loire-foretdorleans.com

Édition 2024

Crédit photo : Communauté de communes des Loges
Crédit carte : IGN Rando

Impression : SIC imprimerie 45

Imprimé sur du papier PEFC, issu de forêts gérées durablement



Ne pas jeter sur la voie publique


Circuit n°
A1


Communauté
de communes
des **Loges**




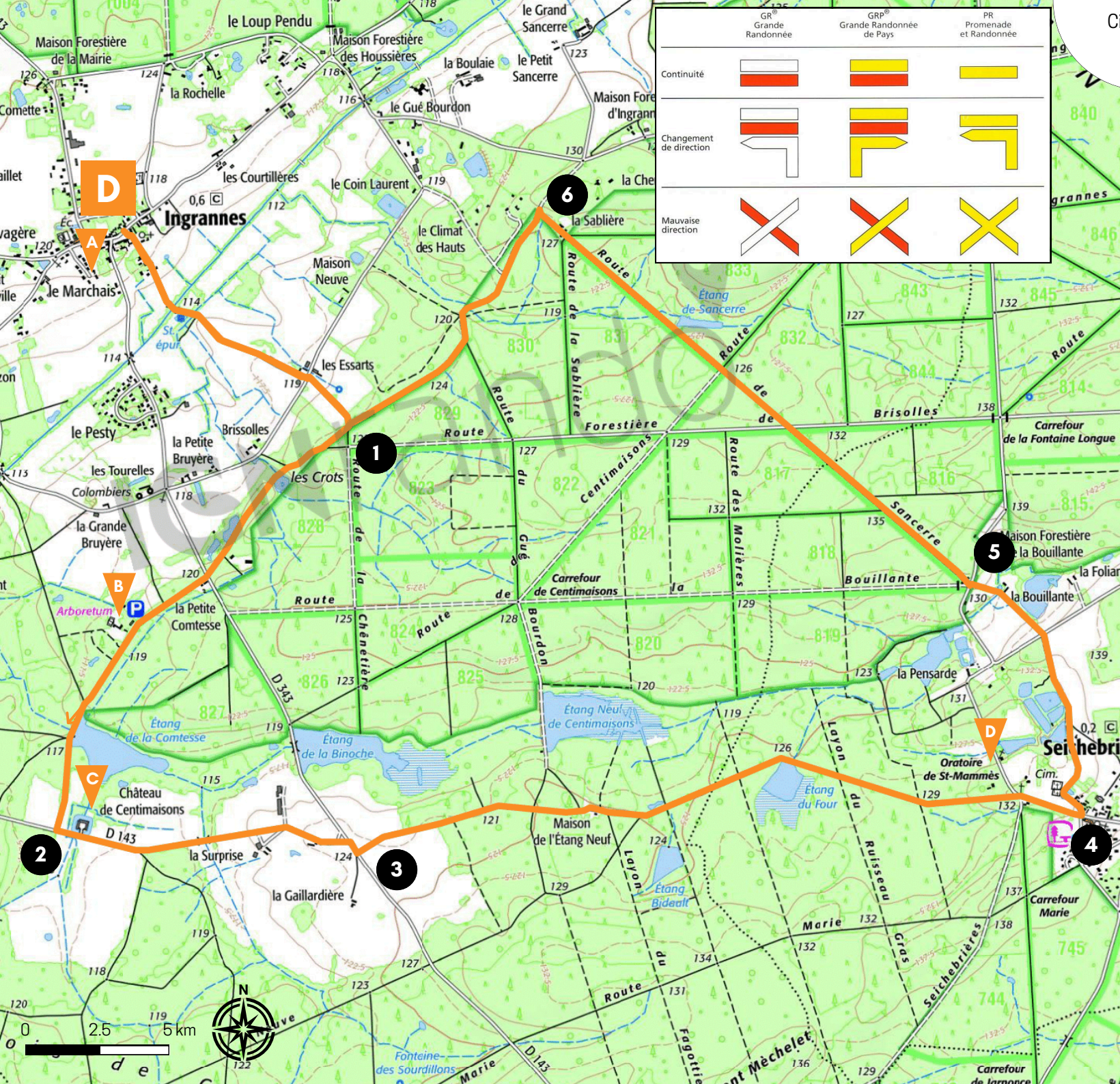
Les LOGES RANDOS

Promenade de Centimaisons
Ingrannes


14 KM


3 H 30


MOYEN



Circuit n°
A1

PAS À PAS

D Départ : Place du Bourg
47.991191 2.213884

Prenez la route des Essarts située près de l'église. À la ferme, traversez la route goudronnée et continuez tout droit vers la forêt sur un chemin de terre.

- 1** Au chemin de bordure, prenez à droite et continuez tout droit sur la route forestière jusqu'à la route goudronnée, la D343. Traversez-la et suivez la direction « Arboretum des Grandes Bruyères ». Longez-le et passez devant l'étang de la Comtesse sur votre gauche.
- 2** À la sortie du chemin, prenez la route à gauche et passez devant le château de Centimaisons.
- 3** À l'intersection de la D143 et D343, tournez à droite et prenez tout de suite à gauche le chemin en pierre en direction de l'étang Neuf. Poursuivez tout droit jusqu'à Seichebrières.
- 4** À l'entrée du bourg, tournez à gauche, le chemin du Château puis continuez sur le chemin du Château du Buisson. Poursuivez tout droit sur le chemin de la Bouillante.
- 5** À l'orée de la forêt domaniale, prenez la route forestière de Sancerre jusqu'à « la Boissière ».
- 6** Prenez à gauche et continuez la rue du Gâtinçais jusqu'au point 1. Tournez à droite pour rejoindre le bourg.

	GR [®] Grande Randonnée	GRP [®] Grande Randonnée de Pays	PR Promenade et Randonnée
Continuité			
Changement de direction			
Mauvaise direction			